



N°2024/T034

ARRÊTÉ DE POLICE DE LA CIRCULATION

Le Maire

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L113-2,

Vu le code de la route et notamment son article L411-1

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu la loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 07 janvier 1983,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière – livre I – 8^{ème} partie – signalisation des routes,

Vu la demande en date du 08 octobre 2024 par laquelle de l'entreprise SOTEC SAS, domiciliée 5 et 7 rue Claude Henri Gorceix 87280 LIMOGES, représentée par M. Patrick JOUHANNEAU, sollicite l'autorisation de fermer **la rue de la Chapelle – Sissac (entre les numéros 17 et 33)** afin de réaliser des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement,

Vu les avis favorables du Conseil Départemental - antenne technique de Val d'Issoire et de la DIRCO – CEI de Bellac en date **du 18 octobre 2024, relatifs à la déviation mise en place à partir du 04 novembre 2024 pour deux mois,**

ARRÊTÉ

Article 1er : Dans le cadre des travaux précédemment cités, la circulation et le stationnement seront temporairement **interdits**, sauf riverains et véhicules de secours et d'incendie, **rue de la Chapelle à Sissac (entre les numéros 17 et 33)** à compter du 04 novembre 2024 pour 2 mois.

Une déviation sera mise en place

Par la VC n°3 (à partir du n°17) pour rejoindre la VC n°2

Par la VC n°3 (à partir du n°33) direction La Borderie — Le Verger — LaBetoulle pour rejoindre la RN 147 et la RD 947.

Article 2 : Le présent arrêté sera applicable à compter du lundi 04 novembre 2024 pour une durée de deux mois. La signalisation correspondante sera mise en place par l'entreprise SOTEC Génie Civil.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié conformément à la réglementation en vigueur.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- la gendarmerie de BELLAC,
- au Centre de Secours de BELLAC,
- au SAMU 87,
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche,
- Les transports scolaires de Nouvelle-Aquitaine — antenne de Nantiat
- l'entreprise SOTEC SAS

Fait à PEYRAT DE BELLAC, le 19 octobre 2024

Pour Mme le Maire
Patricia MARCOUX LESTIEUX

M. Vincent COURTIOUX
1er adjoint



A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Vincent Courtieux.

DIRCO/District de Poitiers
1 rue Irène Joliot-Curie
86000 Poitiers
Tél. : 05 49 30 52 45

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Nicolas Larelette.

Nicolas LARELETTE
Chef d'Equipe DIRCO